



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU,
KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE JUDO

APPEL À CONCURRENCE PARTENARIAT

Olympiade 2020 – 2024

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

SOMMAIRE

1. Présentation de la ligue Nouvelle Aquitaine de Judo Jujitsu et disciplines associées.....	3
A- Création et attributions de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Judo	3
B- Structure et organisation de la Ligue Nouvelle Aquitaine.....	3
2. Contexte de l'appel à candidature	4
3. Structuration et modalités de l'appel d'offre	4
4. Clauses	6
A- Clause de non-concurrence sur les compétitions nationales et internationales.....	6
B- Clause d'exclusivité.....	6
5. Critères de choix	6
A- La Participation financière en numéraire	7
B- Performance et tenues de compétition	7
C- Textiles pour les membres de l'équipe de la Ligue	7
6. Procédure d'appel à candidature	7
A- Calendrier de la procédure et envoi des offres	7
B- Jugement des candidatures et des offres.....	7
C- Dialogue de compétitivité	8
D- Confidentialité	8
E- Déclaration d'infructuosité	8
F- Conditions générales.....	8



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

1. Présentation de la ligue Nouvelle Aquitaine de Judo Jujitsu et disciplines associées

A- Création et attributions de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Judo

La Ligue Nouvelle Aquitaine de Judo, JuJitsu, Kendo et D.A. est une association de loi 1901. Elle est née en 2016 de la fusion des ligues : Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Son siège administratif est domicilié à la maison des sports les Iris 153 rue Izzet Koç 33310 Lormont.

La Ligue Nouvelle Aquitaine a pour objectif de développer et de promouvoir la pratique du Judo et des disciplines associées sur la Région. La Ligue est affiliée à la Fédération Française de Judo, de ce fait, la Ligue peut délivrer les titres de champion(ne)s régionaux et effectuer les sélections nationales.

Elle a également pour objectif d'assurer la formation continue des enseignants et de former les futurs enseignants du Judo en Nouvelle Aquitaine.

B- Structure et organisation de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Représentée par son Président M. Claude Dubos, agissant en qualité de président, la ligue a pour objet de mettre en œuvre la politique fédérale sur son territoire de compétence.

Son rôle est de contrôler, coordonner, et faciliter l'activité des comités qui lui sont rattachés ainsi que des associations affiliées et leurs licenciés.

La ligue Nouvelle Aquitaine comprend :

- 12 comités (départements)
- 49 724 licenciés
- 564 clubs
- 2 Dojos Régionaux : Lormont et Limoges
- 7 Dojos Départementaux : Coulounieix-Chamiers, Dax, Brive, Rouillet, Rochefort, Parthenay, Poitiers.
- 1 centre d'entraînement régional à Lormont
- Un organisme de formation sur trois pôles (apprentissage, formations fédérales CQP, BPJEPS, DEJEPS)
- 1 pôle France
- Trois sites de pôles espoirs
- 13 salariés

2. Contexte de l'appel à candidature

Le contrat actuel liant la ligue Nouvelle-Aquitaine de Judo à son partenaire, arrive à échéance le 31 Décembre 2020.

Soucieuse d'offrir les meilleures prestations à ses sportifs mais aussi de répondre au mieux aux attentes de tous ses licenciés, la ligue a décidé de procéder à une consultation pour sélectionner son prochain partenaire.

Le contrat conclu au terme de l'appel à candidature sera d'une durée de 4 ans et prendra effet le 1^{er} Janvier 2021 pour se terminer le 31 Décembre 2024.

La durée, pour le contrat de partenariat, est motivée par la nécessité de mettre en place un partenariat durable permettant de planifier et de lancer en amont toutes les actions requises. La durée du partenariat permettra également de donner à la Ligue un maximum de visibilité sur son équilibre financier et sur le financement des actions qui sont les siennes. Elle permettra enfin au partenaire de choisir d'étaler son investissement sur une période raisonnable.

De plus, la ligue Nouvelle-Aquitaine de Judo souhaite associer le partenaire d'équipement à sa politique sportive.

La société partenaire pourra se prévaloir du titre de partenaire officiel de la ligue Nouvelle-Aquitaine de Judo. Cette appellation pourra être utilisée dans sa communication interne et externe.

3. Structuration et modalités de l'appel d'offre

Si le critère et la dotation proposé est évidemment prépondérant dans la décision d'attribution défini par la présente consultation, les offres des candidats seront également appréciées en fonction de l'ensemble des critères tels que définis :

La société partenaire s'engage à participer au développement du judo, jujitsu, kendo et D.A. pour la ligue Nouvelle-Aquitaine, par les actions suivantes.

1. Equiper les groupes suivants, en fonction de la demande, à un tarif préférentiel
 - Pack Pôle Espoir
 - Pack Formation (DE, BP, CQP)
 - Formateurs régionaux
 - Cadres Techniques Fédéraux
 - Conseil d'Administration
 - Faire bénéficier d'un tarif privilégié nos licenciés et clubs



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

2. Fournir les coupes, les médailles et tous autres trophées pour l'Olympiade 2020/2024.
Soit environ 11 000* médailles et 100* coupes pour l'olympiade.
**La quantité peut être amené à évoluer en fonction du calendrier.*
3. Doter la première année de 10 Judogis brodés au logo de la ligue à la signature du contrat (valeur prix catalogue).
4. Sponsoriser la ligue avec un apport financier sur l'Olympiade 2020/2024 et au projet de développement mis en place par la ligue Nouvelle-Aquitaine à travers une dotation financière et/ou d'équipements et/ou de matériel.
5. Proposer des athlètes de renom pour au moins deux stages organisés par la ligue.

La ligue Nouvelle-Aquitaine de Judo s'engage à promouvoir la société partenaire, par les actions suivantes.

1. Mettre le logo de la société sur tous les supports de communication de la ligue, tels que :
 - Le site Internet
 - La page Facebook
 - Les courriers officiels : administratifs, convocations sportives, ...
 - Les affiches événementielles
 - Le calendrier sportif annuel de la ligue
 - Le catalogue de formation
2. Proposer exclusivement aux athlètes des Pôles Espoirs, son encadrement et son centre de formation les équipements de la marque.
3. Réserver un emplacement gratuit sur les manifestations de son calendrier afin d'y installer un stand du partenaire, tenu par le distributeur officiel sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Ainsi le partenaire pourra proposer sa gamme de produit à travers un stand.
La ligue s'engage à n'accepter aucun autre partenaire concurrent le jour de la compétition.
4. Consulter obligatoirement la société partenaire pour toute demande de devis en rapport avec l'activité du partenaire.

4. Clauses

A- Clause de non-concurrence sur les compétitions nationales et internationales

La Ligue Nouvelle Aquitaine de Judo est susceptible de recevoir des événements d'envergure nationale voir internationale. De ce fait, tout partenaire concurrent à ceux du national ou international, ne pourra pas obtenir de visibilité sur l'événement.

B- Clause d'exclusivité

Pour les événements régionaux organisés par la Ligue sur tout le territoire de la Ligue Nouvelle Aquitaine, l'équipementier qui remportera cet appel d'offre, aura une visibilité à 100% sur tous ces événements. Si la Ligue Nouvelle Aquitaine est co-organisatrice d'un événement, la visibilité sera partagée avec le partenaire de l'autre organisateur (en conformité avec le cahier des charges établi chaque saison)

5. Critères de choix

La Ligue Nouvelle Aquitaine organise son appel à concurrence selon une procédure ouverte, transparente et non discriminatoire dans le respect des règles de concurrence.

Nous analyserons et classerons les offres des équipementiers sur la base des critères définis dans la présente consultation. Le choix du partenaire ne sera pas exclusivement effectué sur la base de sa réponse relative à sa participation financière en numéraire, même si celle-ci est de première importance.

Une attention toute particulière sera portée aux critères généraux suivant :

- Qualité du produit
- Valeur technique
- Caractéristiques esthétiques et fonctionnelles
- Performance en matière de protection de l'environnement
- Caractère innovant
- Service après-vente
- Suivi des dossiers
- Délais de livraison

Et aux critères particuliers mentionnés ci-dessous :

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

A- La Participation financière en numéraire

- Montant de l'apport financier en numéraire
- Modalité de versement des sommes
- Possibilité de faire de l'échange de marchandise ou une dotation

B- Performance et tenues de compétition

- Qualité des Judogi
- Qualité esthétique
- Conformité à la réglementation de la FFJDA des judogi de compétition
- Prix d'achat pour la Ligue en dehors de la dotation

C- Textiles pour les membres de l'équipe de la Ligue

- Qualité des textiles
- Proposition de textiles pour le personnel de la Ligue (veste protocole, polo...)
- Prix d'achat pour la Ligue Nouvelle Aquitaine en dehors de la dotation

6. Procédure d'appel à candidature

A- Calendrier de la procédure et envoi des offres

MERCREDI 09 DECEMBRE:envoi de la consultation et publication de celle-ci sur le site internet.

LUNDI 21 DECEMBRE : Date limite de remise des offres avant 12h00.

Nous recevrons les appels d'offre par courrier électronique à l'attention **Elodie FAURE** (Responsable Administrative Régionale), elodie.faure@ffjudo.com et en copie secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com . Dès réception de l'offre, un accusé de réception vous sera envoyé.

LUNDI 04 JANVIER : Après avoir étudié les différents dossiers, la ligue informera les candidats de son choix final (ou déclarera la consultation infructueuse), par tout moyen écrit aux coordonnées communiquées par les candidats.

B- Jugement des candidatures et des offres

La Ligue Nouvelle Aquitaine constituera un groupe de travail pour choisir la meilleure des options.

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

C- Dialogue de compétitivité

La Ligue pourra contacter les candidats ayant déposé une offre afin de se voir préciser certains éléments.

D- Confidentialité

Cette consultation est confidentielle. Les candidats s'engagent, à titre de clause de confidentialité, pendant une durée de 4 ans à compter de la date de réception du présent document de consultation, à ne pas divulguer sans l'accord préalable et exprès de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Judo, directement ou indirectement, les informations, connaissances ou savoir-faire concernant la Ligue ou ses modalités de fonctionnement, auxquelles ils auraient pu avoir accès dans le cadre de la présente consultation, à moins que lesdites informations, connaissances ou savoir-faire ne soient tombés dans le domaine public ou que leur divulgation soit rendue nécessaire en vertu d'un règlement particulier ou d'une injonction administrative ou judiciaire. Les candidats s'engagent également à l'égard de la Ligue à exiger de la part de leurs préposés et sous-traitants éventuels la même obligation de confidentialité.

E- Déclaration d'infiructuosité

Aucune règle ne saurait obliger la Ligue Nouvelle Aquitaine à choisir un équipementier quelles que soient les propositions faites par les candidats. À ce titre, le Conseil d'Administration de la Ligue se réserve le droit de déclarer l'appel d'offres infructueux. Un second tour pourra alors être organisé entre l'ensemble des candidats ayant répondu à la consultation ou non. Si à l'issue du second tour de négociations, les offres ne correspondraient pas aux souhaits de la Ligue, celle-ci se réserve le droit de ne pas choisir d'équipementier

F- Conditions générales

Le non-respect des formalités et procédures décrites ci-dessus par un candidat pourra entraîner le rejet définitif de son dossier par la Ligue Nouvelle Aquitaine. Les candidats ne seront pas indemnisés pour leur participation à cette consultation. La Ligue pourra être amenée en cas de besoin à demander aux candidats de produire tous documents ou renseignements complémentaires à la bonne compréhension de leurs offres. Le candidat sera tenu de faire droit à ces requêtes dans les délais indiqués par la Ligue, sous peine de rejet définitif de son dossier par cette dernière. La Ligue Nouvelle Aquitaine ne sera pas tenue de justifier son choix et se réserve le droit à tout moment de mettre fin de manière anticipée à la procédure décrite par le présent document de consultation au cours ou à l'issue de la procédure de sélection, sans frais ni indemnité et sans avoir à en préciser les raisons. La prestation de chaque candidat retenu est réalisée sous réserve de la conclusion d'un contrat de partenariat entre la Ligue et ledit candidat. La présente consultation est soumise au droit français. Tout litige né de l'interprétation ou de l'application des règles et procédures de la présente consultation fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable. La Ligue Nouvelle Aquitaine et le candidat désigneront conjointement un représentant chargé, pendant une durée de trente (30) jours au plus à compter de la notification du litige, de proposer un règlement à l'amiable. En cas d'échec de la tentative de règlement à l'amiable, la juridiction compétente sera saisie.